Fait à Tremblay en France, le 31 mai 2022,

A l'attention du Secrétaire Général des Nations Unies

Objet: Lettre d'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous confirmer que la société SODAIC soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et les intégrer dans la stratégie de notre entreprise, sa culture et ses modes opératoires.

Nous considérons que notre participation active dans le programme mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

Nous avons compris que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte Mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une Communication sur le progrès (COP) qui est un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial.

Notre COP sera publiée dans un délai de un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès.

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur notre entreprise ainsi que le nom de la personne qui sera chargée des contacts futurs avec le bureau du Pacte Mondial à New York.

Avec nos meilleures salutations,

Blanchard MASSAMBA
Directeur Général

SODAIC
Zone Cargo 6
1 Rue de la Jeune Fille
Batiment 3420B / BP 14627
93290 TREMBLAY EN FRANCE

l'envol de vos projets